

<http://www.snetap-fsu.fr/Perenniser-l-attractivite-des-BTS.html>



Perenniser l'attractivité des BTS maritimes

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

A

Madame Régine Bréhier
Directrice des Affaires Maritimes

Madame

Avant toute chose, nous souhaitons remercier les services de la [DAM](#) d'avoir instauré, en marges des travaux sur la réforme de la filière B, des formations de niveau [BTS](#) dans l'enseignement maritime.

Le SNETAP force de proposition a, en parfaite collaboration avec la [CFDT](#), participé activement à ce chantier. Ensemble nous avons su trouver les consensus nécessaires à l'avancée de ce dossier et même si nous regrettons encore aujourd'hui que cette formation ne soit pas inscrite dans un cursus [LMD](#), nous sommes satisfaits de la mise en place de ces formations au sein de l'enseignement maritime.

Toutefois, ces nouvelles formations doivent s'inscrire dans la durée et certaines orientations ne rendent pas les formations BTS M. très attrayantes.

Nous avons maintes fois signalé que l'absence de prérogatives liées à ce brevet rendrait cette poursuite d'étude peu attirante pour les élèves de terminales issus de lycées maritimes.

Ces jeunes élèves sont aujourd'hui inquiets d'avoir tout à miser sur une entrée sur dossier à l'[ENSM](#) et ils nous ont fait part de leurs inquiétudes.

Il y a plus handicapant en ce qui concerne l'insertion dans le monde professionnel ; certains de ces jeunes risquent de se retrouver en fin de BTS avec des formations modulaires (répondant aux normes [STCW](#)), qui ne sont plus valides. A la sortie de leur bac professionnel ils étaient à jour pour embarquer ; ils se retrouvent moins armés pour accéder à l'emploi maritime avec BAC +2.

En ce qui concerne le BAC PGEM, comme il a été rappelé lors du dernier Comité Spécialisé, les grandes orientations (notamment cette forte connotation environnementale) ont été fixées par le Comité National des Pêches.

Nous pensons donc qu'une réelle collaboration entre le monde enseignant, la Direction des Affaires Maritimes et les instances professionnelles est nécessaire à l'insertion de ces élèves en qualité de stagiaires dans divers organismes comme l'Ifremer, les parcs marins, les aires marines protégées, les affaires maritimes, le CEDRE, les comités des pêches etc ...

Enfin, afin de rendre cette formation pérenne il est souhaitable que la formation BTS option « pêche » soit accessible dans un lycée maritime de la façade Atlantique. L'ancrage du BTS PGEM à l'extrême nord et à l'extrême sud du territoire handicape fortement la poursuite d'étude de nos lycéens.

Madame, en donnant de l'attractivité à ces nouveaux BTS Maritime, nous inscrivons ces formations dans le temps. Nous vous remercions de votre compréhension et espérons que ces propositions seront retenues.

Perenniser l'attractivité des BTS maritimes

Nous vous présentons nos salutations les plus sincères.

André BLANCHARD
Représentant SNETAP des lycées maritimes

Ronan BOEZENNEC
Représentant des enseignants au [CSFPM](#)